

**RAPPORT ANNUEL
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CONSTANCE BE WORLD**

**(Opérations de l'exercice clos
le 31 décembre 2019)**

- Société de gestion** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**
37, avenue de Friedland – 75008 Paris
- Dépositaire et conservateur** : **Crédit Industriel et Commercial (CIC)**
6, avenue de Provence – 75009 Paris
- Commissaire aux comptes** : **Mazars**
61, rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense
- Commercialisateur** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**
37, avenue de Friedland – 75008 Paris

Informations concernant le FCP Constance Be World

- Régime juridique** : Directive « OPCVM » 2014/91/UE
- Forme juridique** : Fonds commun de placement (FCP) de droit français
- Classification** : Actions internationales
- Code ISIN** : Part A : FR0011400712
Part I : FR0011400738
- Investissement en OPC** : Moins de 10% de l'actif net
- Objectif de gestion** : Le FCP a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à l'indice MSCI World converti en euros représentant l'évolution du marché actions internationales sur la durée de placement recommandée.
- Indicateur de référence** : MSCI World Net Total Return USD Index (dividendes nets réinvestis) converti
- Profil de risque** : A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le risque de contrepartie n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

- Souscripteurs concernés** : Tous souscripteurs sauf personnes américaines
- Durée de placement recommandée** : Supérieure à 10 ans



Régime fiscal

: Le FCP n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité du souscripteur dépend de son lieu de résidence, et de sa situation particulière. Il est recommandé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations ci-dessus sont incomplètes. Avant toute souscription, il est recommandé de prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et de consulter des conseillers professionnels.

A) Politique d'investissement

A-1) Rapport de gestion

Pour l'année 2019, dont la dernière valeur liquidative était arrêtée au 31 décembre, le FCP Constance Be World affiche une performance de 39.64% (EUR) pour la part I et 37.97% (EUR) pour la part A, au-dessus de son indicateur de référence l'indice MSCI World Index Total Return (Ticker: M1WO) qui affiche une performance de 27.67% (EUR).

Les secteurs ayant le plus contribué à la performance positive du FCP sont les soins de santé, les technologies de l'information, l'industrie ainsi que la consommation discrétionnaire. Par ailleurs, notons que les secteurs de l'info tech et de la consommation discrétionnaire sont largement surpondérés dans le FCP, ce qui a permis en lien avec un stock picking efficace de dégager une surperformance importante par rapport à l'indicateur de référence.

A l'inverse, nous constatons que d'autres secteurs sur lesquelles le FCP n'est pas exposé ont été vecteurs de performances plus mitigées. C'est notamment le cas de l'énergie, des services aux collectivités ainsi que de l'immobilier qui ont délivré une performance annuelle en deçà de la moyenne de l'indice.

Par conséquent, la surperformance du FCP peut en partie s'expliquer par l'allocation sectorielle décidée dans le cadre de la stratégie d'investissement. Par ailleurs, nous constatons également que le stock picking a joué un rôle essentiel dans la surperformance du FCP. En effet, nous constatons que la performance des secteurs des soins de santé, des technologies d'information et de la communication, de l'industrie et de la consommation discrétionnaire au sein du FCP ont largement surperformé les moyennes sectorielles de l'indice de référence. Seuls nos investissements au sein de la consommation de base et des services de communications ont délivré une performance inférieure à la moyenne du sous-jacent sectoriel de l'indice de référence.

Comparaison exposition et performance sectorielle CBW vs Benchmark				
Secteurs CBW	Poids	performance	Secteurs M1WO	Performance
Constance Be World	98,12%	39,64%	M1WO	30,21%
Healthcare	6,41%	91,12%	Healthcare	26,36%
Utilities	0%		Utilities	26,29%
Consumer Discretionary	35,04%	44,59%	Consumer Discretionary	29,68%
Information Technology	18,29%	71,76%	Information Technology	51,09%
Real Estate	0%		Real Estate	26,40%
Consumer Staples	4,69%	23,56%	Consumer Staples	26,06%
Financials	0%		Financials	29,00%
Industrials	21,36%	44,87%	Industrials	31,08%
Communication Services	10,37%	23,83%	Communication Services	30,48%
Materials	1,96%		Materials	26,50%
Energy	0%		Energy	14,82%

Exposition devise Constance Be World 31/12/2019	
CAD	8,17%
CHF	1,17%
EUR	18,46%
GBP	5,09%
HKD	3,16%
JPY	4,80%
SEK	2,56%
USD	56,59%
Total	100,00%

Exposition géographique Constance Be World 31/12/2019	
Argentine	1,77%
Canada	12,20%
Chine	1,67%
Allemagne	6,67%
Suisse	1,17%
Irlande	1,87%
Japon	4,79%
Royaume Uni	5,07%
Iles Caïman	3,69%
Pays-Bas	1,70%
Suède	2,54%
Etats-Unis	45,53%
France	9,44%
Total Actions	98,11%
Devises	1,89%
Total FCP	100,00%

Le turnover (ou taux de rotation) du portefeuille a été de 37.69% sur l'exercice écoulé.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps.

A-2) Stratégie d'investissement

L'année 2019 aura été marquée par la forte hausse des marchés financiers mondiaux malgré un contexte politique incertain qui s'est finalement éclairci au dernier trimestre.



En effet, les principaux sujets d'inquiétudes des investisseurs ont une fois encore été le ralentissement de la croissance mondiale, l'impact de la guerre commerciale Etats-Unis Chine, ses potentielles évolutions ainsi que les modalités entourant le Brexit.

Cela étant, du fait de la configuration des marchés en 2018, l'optimisme est resté de mise grâce à l'action des banques centrales Américaines et Européenne initiée fin 2018 qui ont conforté les investisseurs dans le fait qu'elles soutiendraient les économies de part et d'autre de l'Atlantique quel qu'en soit le prix.

D'autre part, les succès consécutifs de Boris Johnson à obtenir puis faire voter un accord de sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne, la confirmation d'un accord de phase 1 entre les Etats-Unis et la Chine sont autant de signaux politiques forts qui ont permis aux investisseurs de retrouver plus de visibilité.

De fait, l'équipe de gestion a conservé un fort taux d'investissement du FCP en conservant la poche action entre 90 et 100% de l'encours du fonds comme cela est prévu par le prospectus.

D'un point de vue macro-économique, notre scénario d'une croissance américaine plus résiliente que celle des autres pays développés s'est conforté au fur et à mesure de l'avancement de l'année.

En effet, bien qu'ayant pu constater un ralentissement de la croissance économique, les Etats-Unis ont su conserver une croissance supérieure à 2% pour l'année 2019 et un marché de l'emploi extrêmement dynamique. Ceci s'explique notamment par la consommation des ménages américains qui a surpris positivement et agi comme le principal driver de la croissance sur l'année écoulée. A l'inverse, les investissements des entreprises ont été à un niveau historiquement bas, faute de visibilité sur le plan politique. Les indicateurs économiques ont pour leur part été mitigées sur l'année, en effet, le dynamisme des indicateurs de services contraste avec la contraction des indicateurs manufacturiers. On constate ainsi une « Amérique à 2 vitesses » entre les sociétés de services dopées notamment par les géants de la technologie et une industrie qui fait face à de nombreuses difficultés, notamment les secteurs aéronautiques et automobiles.

En effet, Boeing a subi une interdiction de vol pour tous ses 737 Max suite à un double crash dont l'origine serait à rattacher au système Manoeuvring Characteristics Augmentation System (MCAS) qui subirait un bug logiciel qui couplé à une sonde défectueuse aurait provoqué ces terribles accidents. Suite à l'interdiction prolongée de vol de ses avions, la société a pris la décision de suspendre de manière indéfinie la production de ces avions ; or cette production représentait la majeure partie du carnet de commande de l'avionneur qui se trouve donc dans une situation particulièrement difficile.

Autre industrie actuellement en difficulté, le secteur automobile fait également face à une révision à la baisse de la demande mondiale automobile du fait du ralentissement économique et surtout de la croissance moins rapide qu'attendue de la demande venue des pays émergents, notamment de Chine. D'autre part, la valorisation du secteur était



fortement soutenue par les tendances croissantes des véhicules électriques et autonomes. Or depuis les accidents mortels des véhicules autonomes Uber et Tesla, il semblerait que les investisseurs aient pris acte que ces véhicules ne constitueraient pas un relai de la demande à court terme et que la législation aurait à évoluer en conséquence.

Sur le plan international, nous noterons globalement une accalmie des tensions en 2019, notamment entre les Etats-Unis et la Chine où bien que la majeure partie des points d'un accord commercial « total » restent à négocier ; la volonté affichée de part et d'autres d'avancer dans les négociations et d'éviter l'instigation de tarifs douaniers qui impacteraient fortement les consommateurs est à souligner. Cette volonté semble d'ailleurs de bonne augure pour la suite des négociations commerciales et juridiques.

La situation Anglaise a-t-elle aussi connu une forte évolution au cours de l'année 2019 en passant d'une situation de blocage total à un accord trouvé entre le Royaume Uni et l'Union Européenne. Par ailleurs, suite à la tenue d'élections anticipées convoquées par Boris Johnson, le Premier Ministre a réussi à obtenir une majorité au Parlement Britannique pour soutenir son accord de sortie. Ainsi, conformément à la volonté de son Premier Ministre, le Royaume Uni sortira de l'Union Européenne au 31 janvier 2020.

En Europe, la conjoncture économique des nations membres de la zone euro semble plus complexe que celle des Etats Unis. En effet, l'Allemagne, la France et l'Italie ont connu des croissances relativement faibles en 2019 avec respectivement 0.6%, 1.2% et 0.2%.

L'Allemagne par exemple fait face au ralentissement de la demande en provenance de Chine, premier partenaire commercial de l'Allemagne, dans un contexte de guerre commerciale qui pèse sur son activité manufacturière et par conséquent sur les exportations allemandes.

D'autre part, l'Allemagne fait face à la forte chute de la production automobile (-9%) qui a été affectée par l'entrée en vigueur de nouvelles normes environnementales en 2018 pesant sur la structure de marge ainsi qu'un tassement de la demande mondiale, notamment en Chine qui était l'un des principaux marchés de croissance pour cette industrie.

Par ailleurs, le risque d'entrée en vigueur de nouvelles barrières douanières aux Etats Unis concernant les produits Européens, notamment les automobiles, sont autant de facteurs ajoutant une pression supplémentaire sur les entrepreneurs allemands ce qui se retranscrit nettement dans les indices de confiance des entrepreneurs (ZEW Index) qui s'est effondré passant de 45.3 au 31 décembre 2018 à -19.9 au 31 décembre 2019.

La France a, pour sa part, mieux résisté que ses partenaires Allemands et Italiens malgré une année de forte contestation sociale. En effet, l'économie française étant beaucoup plus orientée vers les services, elle s'est montrée particulièrement résiliente à l'instauration de tarifs douaniers.

Enfin, nous notons un apaisement des tensions entre l'Italie et la Commission Européenne suite à l'éclatement du gouvernement de coalition Mouvement 5 étoile, Ligue

du nord dirigé par Matteo Salvini qui s'était notamment illustré par les rapports tendus qu'il en entretenu avec Bruxelles quant au projet de budget Italien 2019. Après le spectre de l'arrivée au pouvoir de la ligue du nord, une alliance de dernière minute a finalement permis l'établissement d'un nouveau gouvernement de coalition entre le parti démocrate italien et le mouvement 5 étoiles.

La FED a pour sa part procédé à deux baisses de taux en 2019 pour inscrire ses taux dans la fourchette 1.50 – 1.75%. Elle a par ailleurs précisé que sauf situation imprévue elle n'interviendrait pas sur les taux en 2020.

A l'inverse, nous notons qu'il n'y a pas eu de progrès fait dans la politique de normalisation de la BCE. En effet, après l'arrêt du programme de quantitative easing durant le mois de décembre 2018, la BCE indiquait qu'elle pourrait relever son taux d'intérêt directeur à l'orée du second semestre 2019. Or, devant la forte chute des indicateurs économiques européens, la faible croissance voire la contraction de certains PIB trimestriels (Allemagne par exemple), la BCE a finalement opté pour le maintien de son taux directeur à 0 afin de faciliter au maximum le financement de l'économie Européenne. Cette décision a d'ailleurs été confortée par la nouvelle présidente de l'institution de Francfort, Christine Lagarde, qui a indiqué qu'elle était disposée à maintenir un univers de taux bas aussi longtemps que cela s'avérerait nécessaire.

D'un point de vue monétaire, l'année a également été marquée par l'appréciation du dollar américain face à l'euro qui a gagné 1.92% sur l'année écoulée. Nous noterons que le Dollar s'est en revanche déprécié face au GBP (-3.06%) et face au JPY (-1.24%).

Achevé de rédiger le 10 janvier 2019

A-3) Allocation

En matière d'allocation, nous avons privilégié certains secteurs correspondant le mieux à notre philosophie d'investissement pour le FCP sur la période. En effet, Les technologies de l'information, les soins de santé, la consommation discrétionnaire et de base ainsi que l'industrie étaient sur la période des secteurs clefs pour notre philosophie d'investissement, car ils permettent d'établir clairement une structure bénéficiant d'avantages compétitifs lui permettant de posséder une longueur d'avance sur ses compétiteurs à long où moyen terme.

Au contraire, certains secteurs comme l'énergie, l'immobilier, les financières, les services aux collectivités et les matériaux restaient trop dépendantes de sous-jacents comme les taux d'intérêts, la politique internationale ou les commodités (pétrole, matières premières, métaux...); ce qui, dans l'environnement de marché que nous avons connu en 2019 ne permettait pas de dégager des perspectives longs termes.

En ce qui concerne les financières, nous avons sous-pondéré ce secteur car il ne nous permet pas de faire ressortir d'avantages compétitifs durables et s'inscrit donc en dehors de notre processus d'investissement. D'autre part, nous considérons que la FED a agi trop rapidement lors de sa phase de normalisation de sa politique monétaire avec des hausses de taux trop rapprochées. En conséquence, il est assez logique de l'avoir vu faire une partie du chemin inverse en 2019 sur fonds d'inquiétude entourant les conditions de crédit du marché américain. Nous demeurons toutefois à la recherche d'acteurs dans le secteur financier, notamment sur les moyens de paiement qui sont en train d'évoluer. Nous sommes également restés en dehors de l'immobilier.

A-4) Principaux mouvements sur la période

Au 31 décembre 2019 le FCP était particulièrement exposé au secteur de l'industrie avec 21.36% de l'actif investi sur ce secteur. Nous avons notamment initié des positions sur des titres tels qu'Alstom afin de profiter de la nécessité grandissante de modernisation ou de développement d'infrastructures ferroviaires, notamment dans les pays émergents. D'autre part, nous avons conservé notre forte exposition au secteur de l'aéronautique et de la défense avec des positions comme BAE Systems, Airbus Group, Saab, Safran et Thalès pour profiter de l'essor du trafic aérien mondial ainsi des engagements d'augmenter les dépenses liées à la défense des pays membres de l'OTAN.

Autre secteur majeur dans notre philosophie d'investissement, la consommation discrétionnaire a-t-elle aussi vu son poids augmenter de 30.71% à 35.04% du FCP sur l'année 2019. Nous avons notamment augmenté notre exposition au secteur du luxe sur la période en initiant de nouvelles positions telles que Compagnie Financière Richemont, et Christian Dior. Nous avons également conservé nos positions sur des valeurs historiques du FCP comme Hermès, Burberry et LVMH sur le secteur. A l'inverse, nous avons cédé notre position sur Tiffany & Co et opéré

D'autre part, nous avons également conservé nos positions sur les sociétés Delivery Hero et Ocado qui ont confirmé leur dynamique positive dans le courant de l'année 2019. Nous avons en revanche choisi de céder le titre Grubhub, arguant que l'intense compétition aux Etats-Unis relative au food delivery ne permettrait pas à l'entreprise de conserver de tels niveaux de valorisation.

Nous avons également réduit l'exposition du FCP au secteur de la consommation de base, avec les cessions des titres Wessanen, Constellation Brands et Kellogg. Nous avons cependant initié une position sur la société Tyson Foods, l'un des leaders mondiaux de la production de viande.

En ce qui concerne le secteur des soins de santé, nous avons augmenté l'exposition du FCP au secteur par l'initiation de positions sur les sociétés Medtronic et Vertex Pharmaceuticals Inc. Au terme de l'année 2019, le FCP était exposé à hauteur de 6.41% au secteur des soins de santé.

En ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication, la part du FCP exposé à ce secteur est passée de 15.17% au 31 décembre 2018 à 18.29% au 31 décembre 2019. Cette appréciation tient particulièrement à l'appréciation des titres en



portefeuille sur la période. Cela étant nous avons initié une position sur les sociétés CDW Corp et Constellation Software Inc sur la période. A l'inverse, nous avons cédé notre position sur la société Adyen.

Enfin, sur le secteur des communication services, la part du FCP est passée de 15.17% au 31 décembre 2018 à 10.37% au 31 décembre 2019 à la faveur de cessions réalisées sur les sociétés Publicis Group, Activision Blizzard et 58.com. A l'inverse, nous avons initié une position sur la société Pinterest Inc.

Des prises de profits ponctuelles sur le portefeuille ont été opérées tout au long de l'année, principalement sur des valeurs qui ont beaucoup progressées et pour lesquelles nos perspectives de progression avaient été revues à la baisse.

A-5) Information sur les instruments financiers émis ou gérés par Constance Associés

Le FCP Constance Be World n'est pas investi dans d'autres OPCVM gérés par Constance Associés, ni dans des instruments financiers qui sont émis par Constance Associés (ou les entités de son groupe).

A-6) Informations relatives aux instruments financiers dérivés et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Pendant l'exercice, et conformément au prospectus du FCP, la société de gestion n'a eu recours à aucun des instruments et contrats suivants : change à terme, dépôt de garantie, future, prêt de titre, garantie émise ou reçue.

A-7) Informations issues du règlement européen SFTR relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de leur réutilisation

Le FCP Constance Be World n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

B) Informations réglementaires

B-1) Politique de sélection des intermédiaires

Cadre

La Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MIF) est entrée en application le 1^{er} novembre 2007. Obtenir le meilleur résultat possible, servir au mieux les intérêts des clients tout en favorisant l'intégrité des marchés en sont les grands enjeux. L'entrée en vigueur de MIF 2 en 2018 n'a fait que renforcer ces points.

CONSTANCE ASSOCIÉS S.A.S. – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris

RCS PARIS 794 605 063 – Capital social 300 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-13000029

Société de courtage en assurance (COA) inscrit à l'ORIAS sous le numéro 13008121



La directive demande aux prestataires que toute mesure raisonnable soit prise en vue d'obtenir le meilleur résultat possible dans l'exécution des ordres transmis pour le compte de leurs clients.

De par son statut de société de gestion de portefeuille, Constance Associés n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPCVM gérés ou de sa clientèle sous mandat à des intermédiaires de marchés agréés et sélectionnés.

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection des intermédiaires, laquelle impose de prendre toute mesure raisonnable pour obtenir, dans la plupart des cas possibles, la meilleure exécution possible des ordres transmis pour le compte des portefeuilles gérés par Constance Associés.

Critères retenus par Constance Associés

Les critères suivants sont retenus dans l'analyse de la qualité/performance d'exécution des ordres par les intermédiaires sélectionnés :

- le prix à payer à l'intermédiaire qui exécute l'ordre,
- les coûts directs ou indirects liés à l'exécution de l'ordre,
- la rapidité d'exécution de l'ordre,
- la probabilité de l'exécution et du règlement,
- la taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (lieu d'exécution, impact de l'ordre sur le marché, durée de validité de l'ordre, technologie de reporting).

Intermédiaires retenus à ce jour

Constance Associés a retenu des intermédiaires selon le teneur de compte utilisé.

Pour les portefeuilles tenus chez CIC Market Solutions, dont les OPCVM de la gamme Constance Be ..., Constance Associés choisit directement ses brokers. Les intermédiaires sélectionnés à ce jour sont :

- Bank of Montreal Capital Markets
- Market Securities
- Nordea Markets

Cette sélection en direct permet de limiter le coût des mouvements pour les OPCVM et pour les mandats, et de gagner en proximité avec les brokers utilisés (important notamment pour soigner correctement le traitement des ordres).

B-2) Communication des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance)

Cadre : La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance est liée à la notion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) apparue ces dernières années. L'ISR vise à retenir des approches complémentaires à la gestion traditionnelle, en favorisant les investissements dans des sociétés socialement responsables. L'approche consiste « à prendre systématiquement en compte les trois



dimensions que sont l'environnement, le social/sociétal et la gouvernance (ESG) en sus des critères financiers usuels. Les modalités de mise en œuvre peuvent revêtir des formes multiples fondées sur la sélection positive, l'exclusion ou les deux à la fois, le tout intégrant, le cas échéant, le dialogue avec les émetteurs ».

Les critères ESG comprennent trois dimensions :

- Une dimension environnementale, qui désigne l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement ;
- Une dimension sociale/sociétale, qui est relative à l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc.) ;
- Une dimension de gouvernance, qui analyse l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, sa direction et son conseil d'administration.

Origine : L'article L 533-22-1 du code monétaire et financier dispose que : "les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs de chacun des organismes de placement collectif qu'elles gèrent une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance".

Modalités de prise en compte des critères ESG chez Constance Associés : Pour l'ensemble des portefeuilles gérés, dont les OPCVM, Constance Associés n'a pas tenu à inscrire de façon systématique les critères ESG dans son processus d'investissement.

Ces critères sont pris en compte notamment parce que le processus d'investissement de Constance Associés conduit à rechercher les émetteurs pouvant disposer des avantages compétitifs durables. Ce dernier mot illustre bien la prise en compte de certains critères ESG.

Constance Associés a développé un prototype d'outil de notation des critères ESG. Mais les informations disponibles pour l'ensemble des émetteurs suivis ne permettent pas de les comparer dans tous les cas sur la base des mêmes éléments.

Sans les négliger, car certains critères font partie du processus d'investissement de Constance Associés, ce n'est donc pas pour le moment de façon systématique que les critères "ESG" sont pris en compte par l'équipe de gestion de Constance Associés.

Le rapport dit « Rapport Article 173 : Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement et de gestion des risques » mis à jour est disponible dans la partie informations réglementaires du site www.constance-associes.fr .



B-3) Politique de rémunération en application chez Constance Associés

A compter de l'exercice 2016 dont les comptes seront adoptés en 2017, la politique de rémunération adoptée en décembre 2016 par la société s'applique, et le montant des rémunérations versées figurent dans les comptes déposés auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Les rémunérations sont constituées d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération variable de certains collaborateurs suit la présente politique : il s'agit de l'équipe de gestion, de l'équipe de direction, et du personnel dont la rémunération dépasse la rémunération moyenne des précédents. A ce jour, cela concerne tous les collaborateurs de la société.

L'ensemble de la rémunération variable de ces collaborateurs est soumis à la politique de rémunération, peu importe que cette rémunération soit liée à l'activité de gestion d'OPCVM, de gestion sous mandat discrétionnaire, etc. La société de gestion a ainsi souhaité faire preuve d'un maximum de cohérence.

La partie variable de la rémunération de chacun de ces collaborateurs est assise sur des critères liés à la fonction de chacun, à des critères collectifs et à des critères individuels.

La partie différée de la rémunération variable d'un exercice comptable donné est supérieure à 50%. L'acquisition définitive de la partie différée est liée (voire conditionnée) à la situation financière de Constance Associés, à la continuité de l'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période précédent chaque versement.

La partie différée de la rémunération variable évolue avec la performance d'un portefeuille représentatif de la gestion menée par Constance Associés.

Les collaborateurs visés par la politique de rémunération ont reçu l'interdiction de la part de Constance Associés de tenter de la contourner par une stratégie de couverture personnelle ou d'assurance.

Le détail de la politique de rémunération peut être obtenu en adressant une demande écrite à : Constance Associés S.A.S. – à l'attention de Monsieur le Directeur général – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris – France.

B-4) Méthode de calcul du risque global

La société a retenu la méthode de l'engagement.

B-5) Vie de l'OPCVM

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2019, il est à noter les changements suivants intervenus en date du 13 décembre 2019 :

- **Centralisation des ordres (heure et jour)** : la centralisation avait lieu jusqu'à présent à la date de la valeur liquidative à 9 heures à J, et sera dorénavant arrêtée le jour ouvré précédent donc à J-1 la date de la valeur liquidative à 17 heures ;
- **Augmentation du nombre de jours entre la date de centralisation et la date de règlement** : Etant donné que la centralisation est désormais à J-1 de la date de VL, le délai qui était jusqu'alors de 2 jours ouvrés, passera à 3 jours ouvrés ;
- **Modification de la fréquence de la valeur liquidative** : La fréquence de valeur liquidative passe d'hebdomadaire à quotidienne ;

La modification de la fréquence de la valeur liquidative répond à une demande des porteurs de bénéficier d'une meilleure liquidité. L'augmentation du nombre de jours entre la date de centralisation et la date de règlement répond au besoin effectif de souscrire à cours inconnu dans un contexte où le fonds est potentiellement investi sur les marchés asiatiques.

B-6) Politique d'exercice des droits de vote

Cadre

Les articles 314-100 à 314-103 inclus, ainsi que le règlement de déontologie des OPCVM et de la gestion individualisée sous mandat, disposent que les sociétés de gestion de portefeuilles doivent prévoir les conditions dans lesquelles elles exercent le droit de vote.

Dans la pratique, Constance Associés dispose du droit de vote pour les OPCVM qu'elle gère, mais ne peut voter pour les clients gérés sous mandat. En effet, le droit français impose par exemple que le pouvoir ne peut être confié qu'à un autre actionnaire d'une part, et requiert qu'un mandat soit signé pour chaque assemblée générale.

Quand vote Constance Associés ?

Constance Associés recherche une performance de moyen et long-terme pour ses investissements, tout en se réservant la possibilité de liquider sa position à tout moment (liquidité recherchée).

Consciente de la taille de ses investissements rapportée à la capitalisation des sociétés dans lesquelles elle mène des investissements, Constance Associés sait que son avis en assemblée générale n'aurait que peu de poids.

Dès lors, Constance Associés entend participer aux votes, de façon non systématique (sauf cas prévus plus loin), pour appuyer ses convictions en matière de gestion des sociétés.

La participation au vote est systématique dans les cas suivants :

CONSTANCE ASSOCIES S.A.S. – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris
RCS PARIS 794 605 063 – Capital social 300 000 euros
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-13000029
Société de courtage en assurance (COA) inscrit à l'ORIAS sous le numéro 13008121

- Quand l'ensemble des investissements de Constance Associés (OPCVM et comptes gérés sous mandat) représentent plus de 5% des droits de vote d'une société,
- Quand l'investissement par un OPCVM dans une société représente plus de 8% de l'actif net de l'OPCVM en question,
- Quand l'investissement de tous les OPCVM gérés par Constance Associés représente plus de 5% de l'actif net global des OPCVM gérés.

Cependant, dans les cas suivants, Constance Associés pourra ne pas voter tout de même :

- Lorsque le coût d'exercice du vote est prohibitif (par exemple si la procédure de vote à distance n'est pas disponible et qu'il faut se rendre sur place pour voter),
- Lorsque le vote nécessite le blocage des titres pendant une période longue (pour éviter de perdre la liquidité recherchée),
- Lorsque les titres donnant le droit de vote ont fait l'objet d'une cession temporaire, car Constance Associés n'entendrait pas les rappeler pour exercer le droit de vote.

En pratique, Constance Associés n'est en mesure de voter, et vote, seulement quand la société reçoit à temps les formulaires de vote à distance.

Dans la pratique, Constance Associés a voté en 2019 au titre des participations du FCP Constance Be World suivantes : Publicis, Safran, Dassault, Thales, Airbus.

B-7) Accès à la documentation du FCP

La documentation légale du FCP (DICI, prospectus, rapports périodiques, ...) est disponible gratuitement auprès de la société de gestion, à son siège, sur simple demande.

C) Eléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part « A/EUR » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement</p> <p>Prestataire percevant les commissions de mouvement :</p> <p>Dépositaire (100%)</p> <p>aucune commission de mouvement ne revient à la société de gestion, ni directement ni indirectement</p>	<p>Prélèvement maximum sur chaque transaction</p>	<p>Montants et % HT</p> <p>Commission de mouvement sur transactions de valeurs mobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions, ETF, droits, bons de souscription : <ul style="list-style-type: none"> • négociés sur une bourse française, belge ou néerlandaise 0,05 % - minimum 10€ • négociés sur une bourse d'un autre pays 0.05% - minimum 30€ <p>+ frais éventuels de place</p> <ul style="list-style-type: none"> • OPC : <ul style="list-style-type: none"> • commercialisés en France : 15€ • commercialisés à l'Étranger : 40 € • offshore : 150 € <p>+ frais éventuels de correspondant</p> <p>Commission de mouvement sur les encaissements de coupons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • franco sur émetteur en France • 0.25% - maximum 30€ sur émetteurs étrangers <p>Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% - minimum à 150€</p>
surperformance		NEANT

C-1-e) Méthodes de valorisation



Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Devises :

L'évaluation se fait en utilisant les fixings contre euro publié par la Banque Centrale Européenne chaque jour

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Titres d'OPC en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Non applicable pour cet OPCVM

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

C-2) Composition de l'actif au 31 décembre 2019

Voir tous ces éléments dans le rapport audité du commissaire aux comptes en pages suivantes, incluant :

- Inventaire détaillé du portefeuille
- Actif net
- Nombre de parts en circulation
- Valeur liquidative
- Engagements hors bilan
- Documents de synthèse définis par le plan comptable
- Certification donnée par le commissaire aux comptes

MAZARS

**FCP
CONSTANCE BE WORLD**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

61, rue Henri Regnault - 92075 Paris La Défense Cedex

Tél. : +33 (0)1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0)1 49 97 60 01

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153 - Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie

FCP
CONSTANCE BE WORLD

37 Avenue de Friedland
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux porteurs de parts du FCP CONSTANCE BE WORLD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CONSTANCE BE WORLD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne

comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**FCP
CONSTANCE BE
WORLD**

*Exercice clos le 31
décembre 2019*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique*

Le commissaire aux comptes

Mazars :

Pierre Masiéri

F5833 CONSTANCE BE WORLD

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	47 573 362,50	26 063 782,18
Actions et valeurs assimilées	47 573 362,50	26 063 782,18
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	47 573 362,50	26 063 782,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	257 112,54	22 587,41
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	257 112,54	22 587,41
Comptes financiers	1 028 415,07	1 068 566,12
Liquidités	1 028 415,07	1 068 566,12
Total de l'actif	48 858 890,11	27 154 935,71

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	49 202 665,33	25 831 994,71
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-158 292,36	1 602 342,01
Résultat de l'exercice (a, b)	-415 795,43	-323 642,23
Total des capitaux propres	48 628 577,54	27 110 694,49
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	230 312,57	44 241,22
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	230 312,57	44 241,22
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	48 858 890,11	27 154 935,71

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	329 191,15	209 681,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	329 191,15	209 681,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 112,73	1 347,24
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 112,73	1 347,24
Résultat sur opérations financières (I - II)	328 078,42	208 333,76
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	703 502,90	504 952,11
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-375 424,48	-296 618,35
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-40 370,95	-27 023,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-415 795,43	-323 642,23

C) Eléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part « A/EUR » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum

C-1-d) Frais de transaction



Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement</p> <p>Prestataire percevant les commissions de mouvement :</p> <p>Dépositaire (100%)</p> <p>aucune commission de mouvement ne revient à la société de gestion, ni directement ni indirectement</p>	<p>Prélèvement maximum sur chaque transaction</p>	<p>Montants et % HT</p> <p>Commission de mouvement sur transactions de valeurs mobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions, ETF, droits, bons de souscription : <ul style="list-style-type: none"> • négociés sur une bourse française, belge ou néerlandaise 0,05 % - minimum 10€ • négociés sur une bourse d'un autre pays 0.05% - minimum 30€ <p>+ frais éventuels de place</p> <ul style="list-style-type: none"> • OPC : <ul style="list-style-type: none"> • commercialisés en France : 15€ • commercialisés à l'Etranger : 40 € • offshore : 150 € <p>+ frais éventuels de correspondant</p> <p>Commission de mouvement sur les encaissements de coupons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • franco sur émetteur en France • 0.25% - maximum 30€ sur émetteurs étrangers <p>Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger :</p> <p>2% - minimum à 150€</p>
<p>Commission de surperformance</p>		<p>NEANT</p>



C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Devises :

L'évaluation se fait en utilisant les fixings contre euro publié par la Banque Centrale Européenne chaque jour

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Titres d'OPC en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Non applicable pour cet OPCVM

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	27 110 694,49	19 497 877,72
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	12 807 352,56	9 187 726,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 552 963,09	-862 637,23
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	820 739,23	2 253 890,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-902 374,47	-936 167,31
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-45 290,61	-50 696,83
Différences de change	-7 674,95	26 727,86
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	11 773 518,86	-1 709 408,20
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>13 278 869,77</i>	<i>1 505 350,91</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 505 350,91</i>	<i>3 214 759,11</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-375 424,48	-296 618,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	48 628 577,54	27 110 694,49

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 028 415,07	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 028 415,07	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	
	USD	USD	CAD	CAD	GBP	GBP	Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	26 870 209,13	55,26	3 958 982,67	8,14	2 458 694,17	5,06	5 656 099,71	11,63
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	14 049,02	0,03	0,00	0,00	3 250,54	0,01	0,00	0,00
Comptes financiers	558 843,95	1,15	1 809,35	0,00	5 491,83	0,01	10 875,56	0,02
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-415 795,43	-323 642,23
Total	-415 795,43	-323 642,23

	31/12/2019	31/12/2018
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-341 775,76	-275 768,26
Total	-341 775,76	-275 768,26
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2019	31/12/2018
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-74 019,67	-47 873,97
Total	-74 019,67	-47 873,97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-158 292,36	1 602 342,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-158 292,36	1 602 342,01

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-80 007,22	934 348,97
Total	-80 007,22	934 348,97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-78 285,14	667 993,04
Total	-78 285,14	667 993,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/03/2016	A1 PART CAPI A	9 249 841,80	37 195,000	248,69	0,00	0,00	0,00	17,77
	I1 PART CAPI I	2 261 926,07	87,700	25 791,63	0,00	0,00	0,00	2 163,27
31/03/2017	A1 PART CAPI A	11 777 028,39	41 027,000	287,06	0,00	0,00	0,00	12,11
	I1 PART CAPI I	6 127 851,55	203,440	30 121,17	0,00	0,00	0,00	1 590,84
29/12/2017	A1 PART CAPI A	13 581 542,91	44 944,981	302,18	0,00	0,00	0,00	8,92
	I1 PART CAPI I	5 916 334,81	184,730	32 026,93	0,00	0,00	0,00	1 252,93
31/12/2018	A1 PART CAPI A	15 757 714,38	51 992,065	303,08	0,00	0,00	0,00	12,66
	I1 PART CAPI I	11 352 980,11	349,192	32 512,14	0,00	0,00	0,00	1 775,86
31/12/2019	A1 PART CAPI A	24 488 548,06	58 561,240	418,17	0,00	0,00	0,00	-7,20
	I1 PART CAPI I	24 140 029,48	531,719	45 399,98	0,00	0,00	0,00	-286,43

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	9 090,81600	3 558 324,03
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 521,64100	-981 313,25
Solde net des Souscriptions / Rachats	6 569,17500	2 577 010,78
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	58 561,24000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	224,04100	9 249 028,53
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-41,51400	-1 571 649,84
Solde net des Souscriptions / Rachats	182,52700	7 677 378,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	531,71900	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0011400712 A1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	493 732,94
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2019
FR0011400738 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	209 769,96
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Coupons et dividendes	17 299,56
Créances	SRD et règlements différés	239 812,98
Total des créances		257 112,54
Dettes	SRD et règlements différés	154 136,96
Dettes	Frais de gestion	76 175,61
Total des dettes		230 312,57
Total dettes et créances		26 799,97

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	47 573 362,50	97,83
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	47 573 362,50	97,83
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	257 112,54	0,53
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-230 312,57	-0,47
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 028 415,07	2,11
DISPONIBILITES	1 028 415,07	2,11
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	48 628 577,54	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			47 573 362,50	97,83
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			47 573 362,50	97,83
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			47 573 362,50	97,83
TOTAL CANADA			4 843 752,12	9,96
CA0089118776 AIR CANADA VTG SH.	CAD	37 500	1 246 146,73	2,56
CA1247651088 CAE	CAD	31 000	730 086,31	1,50
CA1350861060 CANADA GOOSE HOLDINGS INC	CAD	17 700	569 993,83	1,17
CA21037X1006 CONSTELLATION SOFTWARE	CAD	887	766 302,86	1,58
CA76131D1033 RESTAURANT BRANDS INTL	CAD	11 400	646 452,94	1,33
CA82509L1076 SHOPIFY SUB. VTG CLASS A	USD	2 500	884 769,45	1,82
TOTAL SUISSE			567 611,94	1,17
CH0210483332 CIE FIN.RICHEMONT NOM.	CHF	8 100	567 611,94	1,17
TOTAL CAYMANES ILES			2 598 676,56	5,34
KYG5496K1242 LI NING	HKD	325 500	868 888,11	1,78
KYG875721634 TENCENT	HKD	15 400	661 260,05	1,36
US01609W1027 ALIBABA GROUP ADR REP.8 ACT.	USD	4 281	808 260,73	1,66
US88034P1093 TENCENT MUSIC ENTERTMT CL.A	USD	24 905	260 267,67	0,54
TOTAL ALLEMAGNE			3 232 086,32	6,65
DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC	EUR	6 100	693 570,00	1,43
DE0007010803 RATIONAL	EUR	820	587 940,00	1,21
DE000A2E4K43 DELIVERY HERO	EUR	14 207	1 002 445,92	2,06
DE000SYM9999 SYMRISE	EUR	10 108	948 130,40	1,95
TOTAL FRANCE			4 575 266,50	9,41
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 310	872 722,00	1,80
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	5 400	743 310,00	1,53
FR0000121329 THALES	EUR	9 000	832 680,00	1,71
FR0000130403 CHRISTIAN DIOR	EUR	1 090	497 912,00	1,02
FR0000130650 DASSAULT SYSTEMES	EUR	5 350	784 042,50	1,61
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	20 000	844 600,00	1,74
TOTAL ROYAUME UNI			2 458 694,17	5,06

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GB0002634946 BAE SYSTEMS	GBP	166 127	1 102 827,10	2,28
GB0031743007 BURBERRY GROUP	GBP	24 474	634 287,38	1,30
GB00B3MBS747 OCADO GROUP PLC	GBP	48 000	721 579,69	1,48
TOTAL IRLANDE			908 892,65	1,87
IE00BTN1Y115 MEDTRONIC	USD	9 000	908 892,65	1,87
TOTAL JAPON			2 324 740,86	4,78
JP3236200006 KEYENCE	JPY	2 170	684 954,08	1,41
JP3435000009 SONY	JPY	15 600	946 823,03	1,94
JP3802300008 FAST RETAILING	JPY	1 300	692 963,75	1,43
TOTAL PAYS-BAS			822 024,00	1,69
NL0000235190 AIRBUS	EUR	6 300	822 024,00	1,69
TOTAL SUEDE			1 233 598,75	2,54
SE0000112385 SAAB B	SEK	26 613	799 398,80	1,65
SE0006422390 THULE GROUP	SEK	21 000	434 199,95	0,89
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			24 008 018,63	49,36
US00724F1012 ADOBE	USD	3 377	991 426,36	2,04
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	761	907 313,33	1,87
US0231351067 AMAZON COM	USD	746	1 227 068,40	2,52
US03662Q1058 ANSYS	USD	5 100	1 168 587,32	2,40
US0378331005 APPLE	USD	5 004	1 308 015,49	2,66
US12514G1085 CDW	USD	6 500	826 473,21	1,70
US16679L1098 CHEWY CL.A	USD	16 754	432 495,99	0,89
US2546871060 THE WALT DISNEY	USD	8 973	1 155 211,85	2,38
US29786A1060 ETSY	USD	12 100	477 149,72	0,98
US30303M1027 FACEBOOK CL.A	USD	4 300	785 628,45	1,62
US46120E6023 INTUITIVE SURGICAL	USD	1 110	584 098,72	1,20
US5132721045 LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	11 400	873 012,28	1,80
US5398301094 LOCKHEED MARTIN	USD	2 352	815 223,22	1,68
US5500211090 LULULEMON ATHLETICA	USD	5 200	1 072 355,35	2,21
US5801351017 MCDONALDS	USD	5 557	977 495,79	2,01
US58733R1023 MERCADOLIBRE	USD	1 690	860 404,66	1,77
US5949181045 MICROSOFT	USD	7 485	1 050 725,03	2,16

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US64110L1061 NETFLIX	USD	3 780	1 088 743,64	2,24
US6541061031 NIKE CL.B	USD	12 200	1 100 215,42	2,26
US72352L1061 PINTEREST CL.A	USD	10 200	169 243,37	0,35
US7374461041 POST HOLDINGS	USD	6 100	592 406,98	1,22
US7551115071 RAYTHEON	USD	5 009	979 773,60	2,01
US8522341036 SQUARE CL.A	USD	7 258	404 184,16	0,83
US8552441094 STARBUCKS	USD	12 838	1 004 732,92	2,07
US88160R1014 TESLA	USD	1 540	573 462,88	1,18
US9024941034 TYSON FOODS CL.A	USD	10 000	810 397,01	1,67
US9130171096 UNITED TECHNOLOGIES	USD	6 393	852 248,25	1,75
US92532F1003 VERTEX PHARMACEUTICALS	USD	4 720	919 925,23	1,89

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
 (selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*